

REPUBLIQUE FRANCAISE

..... (1)
(2) Agrégé au budget primitif de

Numéro INSEE :
Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M. 71

**COMPTE
ADMINISTRATIF
voté par nature**

BUDGET : (3)

ANNEE

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

I – Informations générales

- A – Informations statistiques, fiscales et financières
- B – Exécution du budget

II – Présentation générale du compte administratif

- A – Vue d'ensemble
- B – Équilibre financier du compte administratif
- B1 – Section d'investissement
- B2 – Section de fonctionnement
- C – Balance générale du compte administratif (Mandats émis / Titres émis)

III – Vote du compte administratif

A – Section d'investissement – Vue d'ensemble – Dépenses / Recettes

- A1.1 – Dépenses d'équipement non individualisées dans un chapitre d'opération dans le cadre d'une AP
- A1.2 – Subventions d'équipement versées dans le cadre d'une AP hors le cadre d'une AP
- A1.3 – Dépenses d'équipement individualisées et non individualisées dans un chapitre d'opération hors le cadre d'une AP
- A2.1 – Dépenses individualisées en chapitres d'opération d'équipement dans le cadre d'une AP
- A2.2 – Dépenses individualisées en chapitres d'opération d'équipement hors le cadre d'une AP
- A2.3 – Chapitres d'opérations d'équipement afférente à une AP et non comprise dans une AP
- A3 – Recettes d'équipement
- A4.1 – Opérations pour le compte de tiers dans le cadre d'une AP
- A4.2 – Opérations pour le compte de tiers hors le cadre d'une AP
- A5 – Opérations financières
- A6 – Opérations patrimoniales

B – Section de fonctionnement – Vue d'ensemble – dépenses / recettes

- B1.1 – Dépenses de fonctionnement dans le cadre d'une AE
- B1.2 – Dépenses de fonctionnement hors le cadre d'une AE
- B1.3 – Dépenses d'ordre de fonctionnement – Total des dépenses de fonctionnement
- B2 – Recettes de fonctionnement

IV – Annexes

A – Présentation croisée par fonction

- A1 – Exécution du budget
- A2 – Vue d'ensemble générale
- A2.0 à A2.9 – Présentation croisée par fonction – Fonctions 0 à 9

B – Éléments du bilan

- B1.1 – État de la dette – Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 – État de la dette – Répartition par nature de dette
- B1.3 – État de la dette – Répartition par structure de taux
- B1.4 – État de la dette – Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 – État de la dette – Détail des opérations de couverture
- B1.6 – État de la dette – Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement
- B1.7 – État de la dette – Emprunts renégociés au cours de l'année N
- B2.1 – État des provisions au 01/01/N
- B2.2 – État des provisions nouvelles
- B3 – Prêts
- B4 – État des charges transférées
- B5 – Méthodes utilisées pour les amortissements
- B6 – Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers
- B7.1 – Équilibre des opérations financières (dépenses)
- B7.2 – Équilibre des opérations financières (recettes)
- B8 – État de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA
- B9 – État de variation du patrimoine – Entrées / Sorties
- B10 – État des travaux en régie

C – Engagements hors bilan

- C1.1 – État des emprunts garantis
- C1.2 – Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- C2 – Liste des concours attribués à des tiers
- C3.1 – État des contrats de crédit-bail
- C3.2 – État des contrats de partenariat public-privé
- C4.1 – État des engagements donnés
- C4.2 – Subventions versées par la région dans le cadre du vote du budget
- C5 – État des engagements reçus
- C6 – État des recettes grevées d'une affectation spéciale
- C7.1 – Situation des AP
- C7.2 – Situation des AE

D – Autres éléments d'informations

- D1.1 – État du personnel
- D1.2 – Actions de formation des élus au 31/12/N
- D1.3 – État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes
- D2.1 – Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier

D2.2 – Liste des subventions versées par la région aux communes

D3.1 – Liste des organismes de regroupement

D3.2 – Liste des établissements publics créés

D3.3 – Liste des services individualisés dans un budget annexe

D3.4 – Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D3.5 – Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D4 – Services ferroviaires régionaux de voyageurs

D5.1 – Gestion des fonds européens

D5.2 – Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement

E – Décisions en matière de taux – Arrêté et signatures

E1 – Décisions en matière de taux

E2 – Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	1

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	

Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Indicateur de ressources fiscales /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)		

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (2)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (3)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
2 – EXECUTION DU BUDGET	2

	Mandats émis	Titre émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET				
Investissement			001	(1)
Dont 1068				
Fonctionnement			002 (2)	(1)
RESULTAT N				

- (1) Indiquer le signe (-) si dépenses > recettes et (+) si recettes > dépenses
(2) 002 : reprise du résultat de N-1 diminué de l'affectation en N du 1068

RESTES A REALISER (3) - DEPENSES

Chap./ art (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I)
SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL		(II)

- (1) Il s'agit d'inscrire l'ensemble des restes à réaliser non compris dans une autorisation de programme ou une autorisation d'engagement et les restes à réaliser relatifs aux crédits de paiement compris dans une autorisation de programme votée, affectée et engagée, liés à des retards de travaux ou au solde des programmes en cours, et adossés à un engagement juridique. Les régions ont la faculté, en effet, d'utiliser la technique des restes à réaliser pour les crédits de paiement compris dans une AP selon les modalités définies dans le règlement budgétaire et financier de la région et dans les cas précités.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil régional

I - INFORMATIONS GENERALES	I
2 – EXECUTION DU BUDGET	2

RESTES A REALISER (1)			RESULTAT CUMULE = (A)+(B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)	EXCEDENT	DEFICIT
I+II	III+IV			
I	III			
II	IV			

(1) A reporter au budget supplémentaire N+1

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap./ art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT TOTAL		(III)
SECTION DE FONCTIONNEMENT TOTAL		(IV)

(2) Suivant le niveau de vote choisi par le Conseil général

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	

TOTAL DU BUDGET ET VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
SECTION D'INVESTISSEMENT (1)						
SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)						
BUDGET						

POUR INFORMATION (1)

	EN DEPENSE	EN RECETTES
REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS		

(1) Il s'agit de la reprise des résultats de l'exercice précédent diminuée de l'affectation en 1068 qui fait l'objet d'un titre lors de l'exercice.

II - PRESENTATION GENERALE	II
1) EQUILIBRE FINANCIER	1 A

A - SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS	TITRES EMIS
OPERATIONS REELLES (1)	
10 Dotations, fonds divers et réserves 13 Subventions d'investissement Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 22, 23) (y compris les opérations)	Fonds propres d'origine externe (c/10) 18 Compte de liaison : affectation 20, 21, 22 et 23 immob. incorp. corp. reçues en affectation ou en cours (1) 26 Participations et créances rattachées à des participations 27 Autres immobilisations financières Subventions d'équipement reçues (c/13)
204 Subventions d'équipement versées	Emprunts et dettes assimilées (c/16)
Dépenses financières (c/16, 18, 26, 27)	
45 Opérations pour le compte de tiers	45 Opérations pour le compte de tiers (participations du tiers)
TOTAL DES DEPENSES REELLES	TOTAL RECETTES REELLES
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT EXPRIME: (Dépenses réelles - Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE	
	021 Virement de la section de fonct. (2)
040 Opé. D'ordre de transferts entre sections	040 Opé d'ordre de transferts entre sections
041 Opérations patrimoniales	041 opérations patrimoniales
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : (solde des opérations d'ordre de section à section = (précédé du signe - si négatif))	

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE
-------------------------------------	-------------------------------------

SOLDE D'EXECUTION REPORTE DE N-1	
D 001	R 001

AFFECTATION DE N-1	
c/ 1068	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
--------------------------------------------	--------------------------------------------

- (1) Exceptionnellement, les comptes 20,21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement
- (2) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

II – PRESENTATION GENERALE	II
1) EQUILIBRE FINANCIER	1 B

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES			
Gestion des services		Gestion des services	
011 Charges à caractère général		70 Prod. serv., du dom. et ventes diverses	
012 Charges de personnel et frais assim.		731 Impôts locaux	
014 Atténuation de produits		73 Impôts et taxes (hors 731)	
65 Autres charges de gestion courante		74 Dotations et participations	
6586 Frais de fonct. des groupes d'élus		75 Autres produits de gestion courante	
		013 Atténuation de charges	
Total dépenses de gestion des services	I	Total recettes de gestion des services	II
Résultat courant non financier = II-I.....			
66 Charges financières	III	76 Produits financiers	IV
Résultat financier = IV-III.....			
67 Charges exceptionnelles	V	77 Produits exceptionnels	VI
Résultat exceptionnel = VI-V.....			
68 Dotations aux provisions		78 Reprises sur provisions	
TOTAL DEPENSES REELLES		TOTAL RECETTES REELLES	
SOLDE DES OPERATIONS REELLES :			

OPERATIONS D'ORDRE			
023 Virement à la section d'investissement (1)			
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections			
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		TOTAL RECETTES D'ORDRE	
AUTOFINANCEMENT DEGAGE : - POSITIF - NEGATIF.....			

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	
-------------------------------------	--	-------------------------------------	--

RESULTAT REPORTE DE N-1			
D 002		R 002	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
---------------------------------------------	--	---------------------------------------------	--

(1) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

II – PRESENTATION GENERALE	II
2) BALANCE GENERALE	2

**Mandats émis
(y compris restes à réaliser N-1)**

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses d'investissement – Total				
Sous-total des opérations réelles				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subv. d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immob. incorpor. (hors opérations et c/ 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immob. corporelles (hors opérations)			
22	Immob. reçues en affectation			
23	Immob. en cours (hors opérations)			
	Chap. d'opération d'équipement (total)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immob. fin			
45	Op. pour compte de tiers			
Sous-total des opérations d'ordre				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections			
041	Opérations patrimoniales			

Pour information				
001 Solde d'exécution reporté N-1				

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement – Total				
Sous-total des opérations réelles				
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
6586	Frais de fonct. des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Sous-total des opérations d'ordre				
023	Virement à la section d'investissement (1)			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections			

Pour information				
002 Résultat de fonctionnement reporté N-1				

(1) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

II – PRESENTATION GENERALE	II
2) BALANCE GENERALE	2

Titres émis
(y compris restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL RECETTES
Recettes d'investissement – Total				
Sous-total des opérations réelles				
10	Dotations, fonds divers (hors c/.1068)			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immob. Incorporables (hors c/. 204) (1)			
204	Subventions d'équipement versées (1)			
21	Immobilisations corporelles (1)			
22	Immob. reçues en affectation (1)			
23	Immobilisations en cours (1)			
26	Participations et créances ratt. à des participa.			
27	Autres immobilisations. fin.			
45	Opérations pour c/ de tiers			
Sous-total des opérations d'ordre				
021	<i>Virement de la section de fonct. (2)</i>			
040	<i>Op. d'ordre de transferts entre sections</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>			
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1				

Pour information			
001 Solde d'exécution reporté N-1			

- (1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (2) Cette opération est sans réalisation et ne donne pas lieu à émission d'un titre ni d'un mandat

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total				
Sous-total des opérations réelles				
70	Produits des serv., du domaine, et ventes div.			
73	Impôts et taxes (hors c/. 731)			
731	Impôts locaux			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
013	Atténuation de charges			
Sous-total des opérations d'ordre				
042	<i>Op. d'ordre de transferts entre sections</i>			

Pour information			
002 Résultat de fonctionnement reporté N-1			

Pour mémoire :

I -L'assemblée délibérante a décidé de voter le budget (crédits de paiement afférents à une AP/AE ou crédits hors AP/AE) par nature :

- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement.
 - avec les opérations listées en page 15 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres.(2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre d'opération.

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

.....

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget :

- primitif de l'exercice précédent
- cumulé de l'exercice précédent (BP+BS+DM+RAR N-1) (2)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

(3) Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES – réalisations et restes à réaliser-

Nature	Crédits votés (BP +DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser Au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL				
Dépenses d'équipement (total)				
-Non individualisées en opérations d'équipement				
-Individualisées en opérations d'équipement				
Subventions d'équipement à verser (c/ 204)				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses financières (total)				
- Dont opérations réelles				
- Dont opérations d'ordre de transfert entre section				
Opérations patrimoniales				

Pour information				
001 Solde d'exécution reporté N-1				

RECETTES – réalisations et restes à réaliser

Nature	Crédits votés (BP +DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL				
Recettes d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Recettes financières				
- Dont Opérations réelles				
- Dont Op. d'ordre de transferts entre sections				
- dont virement de la section de fonctionnement (3)				
024 Produit des cessions d'immobilisations				
Opérations patrimoniales				
1068 Excédent de fonct. capitalisé N-1				

Pour information				
001 Solde d'exécution reporté N-1				

- (1) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées
- (2) col 4 = col 1 - (col 2+col 3). Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
- (3) Pour mémoire, crédits votés au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 1 – DEPENSES D'EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISEES DANS UN CHAPITRE D'OPERATION	A 1

A –1 DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Chap /art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
	TOTAL				
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)				
(1)				
21	Immobilisations corporelles				
(1)				
22	Immob. reçues en affectation				
(1)				
23	Travaux en cours				
(1)				

A –1 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES DANS LE CADRE D'UNE AP

Chap /art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
204	Subventions d'équipement versées				
...	... (1)				

A –1 DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Chap /art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
	TOTAL				
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)				
(1)				
21	Immobilisations corporelles				
(1)				
22	Immob. reçues en affectation				
(1)				
23	Travaux en cours				
(1)				

A –1 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES HORS LE CADRE D'UNE AP

Chap /art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
204	Subventions d'équipement versées				
...	... (1)				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
-------------------------------------------	------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 2 - SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS REGIONAUX	A 2

CHAPITRE D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° :.....

LIBELLE :.....

AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME

(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES (A)			A1			A2
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
204	Subventions versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Articles de recettes (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)		B1			B2
13 Subventions d'investissement (sauf 138)					
....	...				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Si la région constate des restes à réaliser sur les AP/CP

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	B1-A1	B2-A2

(4) Indiquer le signe algébrique

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 2 - SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS REGIONAUX	A 2

CHAPITRE D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° :.....

LIBELLE :.....

NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES (A)			A1			A2
20.	Immobilisations incorporelles (hors c/204)					
204	Subventions versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Articles de recettes (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)		B1			B2
13 Subventions d'investissement (sauf 138)					
....	...				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Si la région constate des restes à réaliser sur les AP/CP

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	B1-A1	B2-A2

(4) Indiquer le signe algébrique

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT A 3 – RECETTES D'EQUIPEMENT	A 3

A 3 – RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres Financement des équipements

Chap /art.	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (4)
13	Subventions d'équipement reçues				
...	...				
16	Emprunts. et dettes assimilées				
1641...	...				
1644...	...				
166	refinancement de dette (2)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (3)				
...	...				
21	Immobilisations corporelles (3)				
...	...				
22	Immob. reçues en affectation				
...	...				
23	Immobilisations en cours (3)				
...	...				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Le compte 166 retrace les crédits ouverts en recettes au titre du refinancement de la dette. Il est reporté pour mémoire en recettes dans le tableau de l'équilibre des opérations financières tout comme le compte 1644-9.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 constituent des recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A 4

**A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS
DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Chap	Libellé	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits votés (BP+DM +RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (1)	
	TOTAL DEPENSES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
	TOTAL RECETTES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					

**A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS
HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Chap	Libellé	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits votés (BP+DM +RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (1)	
	TOTAL DEPENSES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					
	TOTAL RECETTES (2)					
45..	Opération sous mandat n°...					
45..	Opération sous mandat n°...					

(1) A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont considérés comme ayant été non employés au cours de l'exercice. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette dans la rubrique « financement par la région »

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
A 6 - SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS PATRIMONIALES (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)	A 6

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM)	Réalizations	Crédits sans emploi
041	DEPENSES (2)			
16...	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			
20...	<i>Immobilisations incorporelles</i>			
21...	<i>Immobilisations corporelles</i>			
23...	<i>Immobilisations en cours</i>			
26...	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
...	...			
041	RECETTES (2)			
10...	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>			
16...	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			
20...	<i>Immobilisations incorporelles</i>			
21...	<i>Immobilisations corporelles</i>			
23...	<i>Immobilisations en cours</i>			
26...	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
...	...			

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

Chapitres	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits sans emploi (1)
		Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
DEPENSES DE L'EXERCICE					
011	Charges à caractère général				
012	Charges de pers. et frais assimilés				
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges de gestion courante (hors 6586)				
6586	Frais de fonct. des groupes d'élus				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>				

023	<i>Virement à la section d'invest (2).</i>				
-----	--------------------------------------------	--	--	--	--

Pour information					
002 Résultat de fonct. reporté N-1					

RECETTES DE L'EXERCICE					
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses				
73	Impôts et taxes (hors 731)				
731	Impôts locaux				
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
013	Atténuation de charges				
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>				

Pour information					
002 Résultat de fonct. reporté N-1					

- (1) Crédits annulés (col 5) = crédits ouverts (col1) – crédits employés ou à employer (col2+col3+col4). Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.
- (2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES REGIONAUX
DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits sans emploi
			Réalisations	Rattachements	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
...	...				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
...	...				
014	ATTENUATION DE PRODUITS				
739...	...				
749...	...				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)				
...	...				
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
65861	Frais de personnel				
65862	Matériel, équipement, fournitures				
...	...				
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+6586)					

66	CHARGES FINANCIERES (B)				
66...	...				
66111	Intérêts réglés à l'échéance				
66112	Intérêts – Rattachement des ICNE				
...	Calcul du 66112 (2)				
	Montant des ICNE de l'exercice =.....				
	Montant de l'exercice N-1 =.....				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (C)				
67...				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS (D)				
68...	...				

TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D					
---------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(3)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES REGIONAUX
HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Art (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits sans emploi
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
...	...					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
...	...					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
739...	...					
749...	...					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)					
...	...					
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
65861	Frais de personnel					
65862	Matériel, équipement, fournitures					
...					
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A') = (011+012+014+65+6586)						
66	CHARGES FINANCIERES (B')					
66...					
66111	Intérêts réglés à l'échéance					
66112	Intérêts – Rattachement des ICNE					
...	Calcul du 66112 (2)					
	Montant des ICNE de l'exercice					
	=.....					
	Montant de l'exercice N-1					
	=.....					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (C')					
67...					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (D')					
68...	...					
TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A'+B'+C'+D'						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
OPERATIONS D'ORDRE - TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET DES OPERATIONS D'ORDRE -
GESTION DES SERVICES REGIONAUX

Art (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits sans emploi
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (E)</i>					
60...	...					
6031...	<i>Variations de stocks de matières lères</i>					
...	...					
66...	...					
668	<i>Indemnités de renégociation capitalisées</i>					
...	...					
67...	...					
675	<i>Valeur comptable des immo. cédées</i>					
6761	<i>Différences sur réalisation (positives) transférées en investissement</i>					
...	...					
68...	<i>Dotations aux amortissements,</i>					
...	<i>dépréciations et provisions</i>					
7133	<i>Variations des en-cours de production de biens</i>					
7134	<i>Variations des en-cours de production de services</i>					
7135	<i>Variations des stocks de produits</i>					
...	...					
023	<i>Virement à la section d'invest. (F)</i>					
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE = E+F						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et d'ordres)						
A+B+C+D+A'+B'+C'+D'+E+F						
Pour information						
D002 Déficit de fonct. reporté de N-1						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	B 2

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
RECETTES DE GESTION DES SERVICES REGIONAUX**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits sans emploi (2)
			Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
70...	...					
73	IMPOTS LOCAUX ET TAXES (sauf C/. 731)					
73...	...					
731	IMPOTS LOCAUX					
7311	Contributions directes					
...	...					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
74...	...					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
75...	...					
013	ATTENUATION DE CHARGES					
609...	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats...					
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs					
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs					
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel					
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance					
6479	Remboursements sur autres charges sociales					
6489	Remboursements sur autres charges de personnel					
65869	Remboursements sur frais de fonctionnement des groupes d'élus					
...	...					
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = 70+731+73+74+75+013						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	B 2

**DESTAILS PAR ARTICLE DES CHAPITRES
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RA R N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits sans emploi (2)
			Réalisations	Rattachement s	Restes à réaliser	
76	PRODUITS FINANCIERS (B)					
76...	...					
7621	Intérêts encaissés à l'échéance					
7622	Intérêts – Rattachement des ICNE					
	Calcul du 7622					
	Montant des ICNE de l'exercice					
	=.....					
	Montant de l'exercice N-1					
	=.....					
...	...					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)					
77...	...					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)					
78...	...					
TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D						

042	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections (F)</i>					
6031	<i>Variation des stocks de matières 1ères</i>					
...	...					
6611	<i>Intérêts des emprunts de la dette</i>					
...	...					
7133	<i>Variations des en-cours de production de biens</i>					
7134	<i>Variations des en-cours de production de services</i>					
7135	<i>Variations des stocks de produits</i>					
...	...					
721	<i>Immo. Incorporelles (travaux en régie)</i>					
722	<i>Immo. corporelles (travaux en régie)</i>					
...	...					
762	<i>Produits des autres immo. Financières</i>					
...	...					
776	<i>Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat</i>					
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>					
...	...					
7811	<i>Reprise sur amortissement des immo. corporelles et incorporelles</i>					
...	...					
791	<i>Transferts de charges de fonctionnement</i>					
796	<i>Transferts de charges financières</i>					
797	<i>Transferts de charges exceptionnelles</i>					
...	...					
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE						
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Pour information						
R002 Excédent de fonct. reporté de N-1						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes.

IV – ANNEXES – PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
EXECUTION DU BUDGET	

Libellé	Opérations non ventilées 01	0 Services généraux	1 Formation professionnelle et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale
----------------	------------------------------------	----------------------------	-----------------------------------------------------	-----------------------	-------------------------------------	----------------------------------

I. REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses d'investissement						
Recettes d'investissement						
Investissement : solde						
Dépenses de fonctionnement						
Recettes de fonctionnement						
Fonctionnement : solde						

II. RESTES A REALISER AU 31/12/N

Dépenses d'investissement						
Recettes d'investissement						
Investissement : solde						
Dépenses de fonctionnement						
Recettes de fonctionnement						
Fonctionnement : solde						

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

(1)	Libellé	Opérations non ventilées 01	0 Services généraux	1 Formation profession- nelle et apprentissage	2 Ensei- gnement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale
-----	---------	-----------------------------------	---------------------------	------------------------------------------------------------	------------------------	---------------------------------------	---------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
...	...						
...	...						
...	...						
RECETTES							
...	...						
...	...						
...	...						

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
...	...						
...	...						
...	...						
RECETTES							
...	...						
...	...						
...	...						

(1) Détailler conformément au plan de compte.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

OPERATIONS NON-VENTILEES 01

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		
...	...	
...	...	
...	...	

RECETTES		
...	...	
...	...	
...	...	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		
...	...	
...	...	
...	...	

RECETTES		
...	...	
...	...	
...	...	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	0

**FONCTION 0 – SERVICES GENERAUX
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	1 opérations non ventilables	2 Administration générale					
			20 Administration générale		21 Conseil régional	22 Conseil économique et social régional	23 Conseil de la culture, de l'éducation et de l'enviro.	28 Autres organismes
			201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux				
DEPENSES								
Equipements régionaux								
...	...							
...	...							
...	...							
Subv. d'équipement (c/204)								
...	...							

RECETTES							
...	...						
...	...						
...	...						

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	1 opérations non ventilables	2 Administration générale					
			20 Administration générale de la collectivité		21 Conseil régional	22 Conseil économique et social régional	23 Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environ- nement	28 Autres organismes
			201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux				
DEPENSES								
...	...							
...	...							
...	...							
RECETTES								
...	...							
...	...							
...	...							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	0

**FONCTION 0 – SERVICES GENERAUX
INVESTISSEMENT**

3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes et internationales					TOTAL
	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	

FONCTIONNEMENT

3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes et internationales					TOTAL
	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	1

**FONCTION 1 – FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation Professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL
DEPENSES						
	Equipements régionaux					
...	...					
...	...					
...	...					
	Subv. d'équipement (c/204)					
...	...					

RECETTES						
...	...					
...	...					
...	...					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation Professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL
DEPENSES						
...	...					
...	...					
...	...					
RECETTES						
...	...					
...	...					
...	...					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	2

**FONCTION 2 – ENSEIGNEMENT
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseigne ment du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseigne -ment supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolai -res et annexes	TOTAL
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Part. cités mixtes				
DEPENSES											
	Equipements régionaux										
	...										
	...										
	...										
	Subv. d'équipement (c/204)										
	...										

RECETTES											
	...										
	...										
	...										

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseigne ment du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseigne -ment supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolai -res et annexes	TOTAL
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Part. cités mixtes				
DEPENSES											
	...										
	...										
	...										
RECETTES											
	...										
	...										
	...										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	3

**FONCTION 3 – CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (biblio., musées, monuments...)				
DEPENSES									
Equipements régionaux									
...	...								
...	...								
...	...								
Subv. d'équipement (c/204)									
...	...								

RECETTES									
...	...								
...	...								
...	...								

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (biblio., musées, monuments...)				
DEPENSES									
...	...								
...	...								
...	...								
RECETTES									
...	...								
...	...								
...	...								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	4

**FONCTION 4 – SANTE ET ACTION SOCIALE
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL
DEPENSES						
Equipements régionaux						
...	...					
...	...					
...	...					
Subv. d'équipement (c/204)						
...	...					

RECETTES						
...	...					
...	...					
...	...					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL
DEPENSES						
...	...					
...	...					
...	...					
RECETTES						
...	...					
...	...					
...	...					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	5

**FONCTION 5 – AMENAGEMENT DES TERRITOIRES
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomé- rations et villes moyennes	3 Espace rural et autres espaces de développe- -ment	4 Habitat – Logement	5 Actions en faveur du littoral	6 Technolo- gies de l'informa- tion et de la communi- cation	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL
DEPENSES											
Equipements régionaux											
...	...										
...	...										
...	...										
Subv. d'équipement (c/204)											
...	...										

RECETTES											
...	...										
...	...										
...	...										

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomé- rations et villes moyennes	3 Espace rural et autres espaces de développe- -ment	4 Habitat – Logement	5 Actions en faveur du littoral	6 Technolo- gies de l'informa- tion et de la communi- cation	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL
DEPENSES											
...	...										
...	...										
...	...										
RECETTES											
...	...										
...	...										
...	...										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	6

**FONCTION 6 – Fonction en réserve
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé
	DEPENSES							
	Equipements régionaux							
	...							
	...							
	...							
	Subv. d'équipement (c/204)							
	...							

RECETTES
...	...							
...	...							
...	...							

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé
	DEPENSES							
	...							
	...							
	...							
	RECETTES							
	...							
	...							
	...							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	7

**FONCTION 7 – ENVIRONNEMENT
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière de déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau
DEPENSES						
	Equipements régionaux					
	...					
	...					
	...					
	Subv. d'équipement (c/204)					
	...					

RECETTES						
	...					
	...					
	...					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau
DEPENSES						
	...					
	...					
	...					
RECETTES						
	...					
	...					
	...					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	8

**FONCTION 8 – TRANSPORTS
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs				2 Routes et voiries		
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyageurs	12 Gares et autres infrastructures ferroviaires	18 Autres transports en commun	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale
DEPENSES									
Equipements régionaux									
...	...								
...	...								
...	...								
Subv. d'équipement (c/204)									
...	...								

RECETTES									
...	...								
...	...								
...	...								

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs				2 Routes et voiries		
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyageurs	12 Gares et autres infrastructures ferroviaires	18 Autres transports en commun	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale
DEPENSES									
...	...								
...	...								
...	...								
RECETTES									
...	...								
...	...								
...	...								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	9

**FONCTION 9 – ACTION ECONOMIQUE
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro- industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
	Equipements régionaux							
	...							
	...							
	...							
	Subv. d'équipement (c/204)							
	...							

RECETTES								
	...							
	...							
	...							

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro- industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
	Equipements régionaux							
	...							
	...							
	...							
	Subv. d'équipement (c/204)							
	...							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

I – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits votés (1)	Réalizations	Restes à réaliser
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES			
FONCTIONNEMENT TOTAL DES DEPENSES TOTAL DES RECETTES			

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

Libellé de l'annexe : / N° SIRET			
SECTION	Crédits votés (1)	Réalizations	Restes à réaliser
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES			
FONCTIONNEMENT TOTAL DES DEPENSES TOTAL DES RECETTES			

III – PRESENTATION GENERALE

SECTION	Crédits votés (1)	Réalizations	Restes à réaliser
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES			
FONCTIONNEMENT TOTAL DES DEPENSES TOTAL DES RECETTES			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			
TOTAL GENERAL DES RECETTES			

(1) Cumul du BP, BS, DM et RAR N-1.

IV – ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Libellé de l'AP *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)
Programme « ... »				
Programme « ... »				
Programme «... »				
Programme « ... »				
TOTAL				

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

IV – ANNEXES**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)= (1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)	Ratio de couverture des AP affectées (6)/ (5)

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(6) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6)/(5)				

IV – ANNEXES

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Libellé de l'AE *	Chapitre (s)	Stocks AE disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)
Programme « ... »				
Programme « ... »				
Programme «... »				
Programme « ... »				
TOTAL				

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005

(1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures

IV – ANNEXES**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)= (1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)	Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)

(2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(6) il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)				

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M.4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

EDB.LibelleColl - EB.LibelleEtab - IA.NatureDecision BB.NumDec - BB.Exer

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
[...]														-
1687 Autres dettes (total)														
[...]														-
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

EDB.LibelleColl - EB.LibelleEtab - IA.NatureDecision BB.NumDec - BB.Exer

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en vigueur au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

EDB.LibelleColl - EB.LibelleEtab - IA.NatureDecision BB.NumDec - BB.Exer

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
[...]													
Taux variable simple (total)													
[...]													
Taux complexe (total) (2)													
[...]													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
[...]								-	-
Taux variable simple (total)									
[...]								-	-
Taux complexe (total) (2)									
[...]								-	-
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de dette (3)																	
[...]																	
Total des recettes au c/ 166																	
Refinancement de dette (4)																	
[...]																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total																				

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant de la provision au 31/12/N	Montant des utilisations ou reprises	SOLDE
Prov. pour risques et charges					
Provisions pour litiges et contentieux					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunts					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
.....					
Dépréciations					
- des immobilisations					
- des stocks et en-cours					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL GENERAL					

PROVISIONS NOUVELLES DE L'ANNEE N

Nature	Objet	Montant

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DES CHARGES
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

PRETS

Bénéficiaires	Date de la Délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
-assortis d'intérêts					(1)
-non assortis d'intérêts					

(1) Indiquer le montant de l'intérêt.

B4 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL REGIONAL	<i>Délibération du</i>
AMORTISSEMENT	Biens de faible valeur : Seuil d'amortissement sur un an : Catégories de biens amortis : Durée (en années) :	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
163	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	<i>Reprise de dotations et fonds divers [...]</i>		
10...	<i>Reversement de dotations et fonds divers [...]</i>		
139	<i>Subv. d'invest. transférées au compte de résultat</i>		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution n D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			III
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
138	Autres subventions d'investissements non transférables		
26...	Participations et créances rattachées à des participations [...]		
27...	Autres immobilisations financières [...]		
Ressources propres internes de l'année (b)			
169...	Primes de remboursements des obligations [...]		
26...	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i> [...]		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i> [...]		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i> [...]		
481...	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i> [...]		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV
Ressources propres disponibles	II
Solde	V = II - IV (2)

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES et SORTIES
(articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT)**

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS OPEREES PAR LA REGION

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement (en années)
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS OPEREES PAR LA REGION

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort. (en années)	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES et SORTIES (article L. 4221-4 et L.4313-2 du CGCT et article L. 300-5 du code de l'urbanisme (1))

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement (en années)
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort. (en années)	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS
A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT

(article R.4313-3 – services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

..... (1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS			RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
...	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
...	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
...	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
...	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
...	
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
...	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (3)	
...	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
...	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
...	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service ;

(3) Si la région ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT

(article R.4313-3 – services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

..... (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS			RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
...	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
...	
204	Subv. d'équipements versées (hors opé)		204	Subventions d'équipements versées	
...	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
...	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
...	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
...	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
...	...				
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
<hr/>			<hr/>		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
...	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
<hr/>			<hr/>		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la T.V.A. ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service ;

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES – ENGAGEMENTS RECUS

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP (TTC)	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8017 Subventions à verser en annuités.....							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes privés.....							

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8026 Redevances de crédit-bail restant à recevoir.....							
8027 Subventions à recevoir en annuités.....							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS	C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]														-				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]														-				
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[...]														-				
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II
-------------------------------------------------------------------------------	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES –
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE
AFFECTATION SPECIALE

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance (N)	Montant des redevances restant à courir		
			N+1	N+2	N+3
	Mobilier Immobilier				
	Mobilier Immobilier				
	Mobilier Immobilier				
	Mobilier Immobilier				

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Recette grevée d'une affectation spéciale (2) :

Article	libellé	Reste à employer au 01/01/N	Recettes	Dépenses
...				
TOTAL				

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un cadre par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale :

Type	Recettes	Dépenses	Reste à employer au 01/01/N
Totaux des recettes grevées d'une affectation			

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER) (c/8016)

Montant des redevances restant à courir	
N+4	N+5

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeur comptable immobilisations cédées	

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 4313-2 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé Associations : ... Entreprises ... Personnes physiques ... Autres ...		
Personnes de droit public Etat ... Départements ... Communes ... Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...) ... Autres ...		
TOTAL GENERAL		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES	C2.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES
(Article L. 4312-11 du CGCT)

Nom de la commune (1) :				
Numéro SIREN (2) :				
Population de la commune :				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en €/hab
...
...
...
Total				

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par le département.
(2) Numéro à 9 chiffres.
(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (article L. 4313-2 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :...../..../....

Intitulé de l'opération :					
	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES REELLES 45..1					
TOTAL					
(nature des travaux)					
RECETTES REELLES 45..2:					
TOTAL					
-Financement par le mandant et par d'autres tiers					
-Financement par la région.					
-Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					

(1) Ouvrir un cadre par opération

IV – ANNEXES
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation (1)		
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat (1)		
			Matériel (1)		
Sous-total Fonctionnement			Sous-total Fonctionnement		
INVESTISSEMENT					
	Chapitre	Montant			
Matériel					
Autres					
Sous-total Investissement					
TOTAL DEPENSES			TOTAL RECETTES		
			Effort propre de la Région		

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Série générique (3)								

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.
(2) A compléter pour les biens dont la région est propriétaire ;
(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS

(Montant exprimés en K€) **VOLET 2 – COMPTE TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C)**

Produits d'exploitation courante	
Produits du trafic	
Produits annexes au trafic	
Compensations des réductions tarifaires	
Travaux pour Tiers	
Produits hors trafic	
Total chiffre d'affaires	
Versements des Collectivités	
Production immobilisée et stockée	
Total produits d'exploitation courante	
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	
Consommations intermédiaires	
Péage RFF	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Total charges d'exploitation courante	
Facturations majeures :	
Achats stockés	
Impôts et taxes hors FAP	
Maintenance matériel roulant	
Traction trains, conduite et logistique	
Echange de locomotives entre Activités	
Energie de traction électrique	
Energie de traction diesel	
Entretien/maintenance des installations fixes	
Prestations télécoms	
Echange de matériel roulant entre Activités	
Prestations trains	
Contribution de service Activité Gare	
Transport en service	
Total facturations majeures	
Prestations de main-d'œuvre inter-domaines	
- Dont Etablissements autres que EEX	
- Dont Etablissements EEX	
Autres facturations	
Total facturations internes	
Total charges	
Contributions aux ECE	
⇒ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	
Dotations aux amortissements	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	
Variation des provisions/transfert de charges	
Autres produits et charges de gestion courante	
Total dotations, reprises, transferts et autres	
⇒ RESULTAT D'EXPLOITATION	
Résultat financier	
⇒ RESULTAT COURANT	
Résultat exceptionnel	
⇒ RESULTAT NET	

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF Il est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

IV – ANNEXES
ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DÉPENSES
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES - Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant....						

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA.....			
2 ^{ème} section FNDMA.....			
Dotations décentralisation (*).....			
Dotation indemnité comp. forfaitaire.....			
Contribution additionnelle (**)......			
FSE.....			
FEDER.....			
FEOGA.....			
Reversement excédent de ressources CFA (***).....			
Autres ressources.....			
Total ressources externes.....			
Effort propre de la région.....			
Total ressources.....			

(*) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(**) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(***) Article R. 116-17 du code du travail

IV – ANNEXES
ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DÉPENSES
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES - Annexe à l'article D. 4312-7

à la formation professionnelle des jeunes (suite et Total)

FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%

Etat des dépenses de l'apprentissage

DÉPENSES		MONTANT		
		Année n	Année n-1	%
CFA SA UFA	Investissement dont 1^{ère} section FNDMA			
	Fonctionnement dont 1^{ère} section FNDMA			
Contrats d'objectifs et de moyens	1^{er} axe.....			
	2^{ème} axe.....			
	3^{ème} axe.....			
	4^{ème} axe.....			
	5^{ème} axe.....			
	6^{ème} axe.....			
	7^{ème} axe.....			
Indemnité compensatrice forfaitaire.....				
Autres dépenses.....				
Total.....				

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA REGION

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-2 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...		

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. [article L. 1412-1 du CGCT](#)) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. [article L. 1412-2 du CGCT](#)).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état. »

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...			
Opérations d'aménagement						
...						
...						
...						

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité
...		.../.../...	.../.../...	

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA REGION

(1) Article L. 4135-10 du CGCT.

IV - ANNEXES
GESTION DES FONDS EUROPEENS

PROGRAMMATION [...] (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)					
AP et AE affectées au 31/12/n-1 (b)					
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)					
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)					
Taux d'affectation = (d) / (a)					
Reste à affecter = (a) - (d)					

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)					
Mandatés au 31/12/n-1 (b)					
Mandatés de l'année N (c)					
Régularisations de l'année N (d)					
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)					
Taux d'emploi = (e) / (a)					
Reste à mandater = (a) - (e)					
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)					
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)					
Recettes titrées l'année N (h)					
Total recettes (i) = (g)+(h)					
Taux de recouvrement = (i) / (f)					
Reste à titrer = (f) - (i)					
Avances encaissées non titrées (j) (5)					
Reste à employer = (j) + (i) - (e)					

- (1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.
- (2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.
- (3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.
- (4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.
- (5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV- ANNEXES**COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)**

4532.....- FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT.....

Page à reproduire autant que nécessaire – Ouvrir un compte d'emploi par fonds créé

Recettes

Service d'hébergement contributeur	Montant
Service d'hébergement de l'établissement de	
Service d'hébergement de l'établissement de	
TOTAL	

Dépenses

Service d'hébergement bénéficiaire	Objet	Montant
Service d'hébergement de l'établissement de		
TOTAL		

IV - ANNEXES

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

Libellé de l'annexe : / N° SIRET			
SECTION	Crédits votés (1)	Réalisations	Restes à réaliser
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES			
FONCTIONNEMENT TOTAL DES DEPENSES TOTAL DES RECETTES			

IV – ANNEXES
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules						
Droit de francisation et de navigation corse (1)						
Droit de passeport en Corse (1)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (1)						
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (2)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (2)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (2)						
[...] (3)						
TOTAL						

(1) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(2) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice.....
	Nombre de membres présents.....
	Nombre de suffrages exprimés.....
	VOTES : Pour.....
	Contre.....
	Abstentions.....
	Date de convocation :/...../.....
Présenté par le Président,	
A.....le.....	
Le Président,	
Délibéré par le Conseil régional, réuni en session.....	
A....., le.....	
	Les membres du conseil régional,
Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le/.....	
	A....., le/.....